



# **SUSPENSION IMMÉDIATE DES ÉVALUATIONS ! PAS DE REMONTÉE DES RÉSULTATS !**

Les organisations syndicales du Val-de-Marne, SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94, SUD éducation 94 et CGT éducation 94, dénoncent les évaluations nationales qui ont commencé à se dérouler fin septembre dans les classes de CP, CE1, 6ème et 2nde.

Déjà, dans le 1er degré, de nombreux collègues font le constat que beaucoup d'exercices sont mal conçus et totalement inadaptés sur la forme et sur le fond.

Nous avons été saisis par de nombreuses écoles qui ont fait l'objet de pressions diverses. Rappelons que dans la Fonction publique, toute mesure nécessite une déclinaison réglementaire d'application. Une annonce publique, fût-elle ministérielle, ne peut avoir force de loi. Or, il n'existe aucun texte réglementaire définissant les objectifs, le calendrier, les conditions dans lesquelles devraient se dérouler ces évaluations.

Les organisations syndicales SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94, SUD éducation 94 et CGT éducation 94 rappellent que la liberté pédagogique des enseignants est inscrite dans la loi et que les enseignants ne peuvent être réduits au rôle d'exécutants de « méthodes » imposées. C'est cette liberté qui permet de prendre en compte les besoins des élèves dans les classes.

**Les collègues sont donc libres de faire passer, ou non, tout ou partie de ces évaluations.**

Nous considérons que le ministre cherche surtout à imposer une politique éducative basée sur le contrôle et non sur la confiance comme il le prétend. Nous nous opposons à l'idée que l'éducation nationale serait à « piloter » à partir de tests uniformes, sans prise en compte des particularités que nous rencontrons chaque jour dans nos classes.

De plus, au regard des déclarations du ministre qui souhaite gérer les « ressources humaines » au « mérite » pour les mutations (postes à profil) et les promotions, nous considérons ces évaluations également dangereuses pour les personnels : salaires en fonction des résultats des élèves, classement et mise en concurrence des écoles... Là où le pilotage par les évaluations a été mis en place (aux USA ou en Grande Bretagne, par exemple), on constate l'instauration d'un bachotage permanent au détriment de la construction de savoirs. Le niveau général a d'ailleurs baissé et les garanties statutaires des enseignants sont mises en cause.

Enfin, c'est la société Amazon qui a été choisie par le ministère pour héberger le site [reperes.cp-ce1.org](http://reperes.cp-ce1.org) sur lequel les enseignants sont invités à saisir les résultats des évaluations de leurs élèves. Les politiques de confidentialité des GAFAs (Google, Amazon, Facebook, Apple...) posent régulièrement problème et enfreignent des dispositions du règlement européen sur la protection des données. Le fait que le serveur d'hébergement de l'ensemble des résultats se trouve à Dublin, en Irlande, ne contribue pas non plus à rassurer nos collègues sur l'utilisation qui pourrait être faite des données.

**SNUDI-FO 94, SNUipp-FSU 94, SUD éducation 94 et CGT éducation 94 appellent les enseignant-es**

- à utiliser ces évaluations comme ils le jugeront pertinent,
- à organiser collectivement la non-remontée des résultats,
- à porter à la connaissance des parents l'ensemble des problèmes posés par ces évaluations et la saisie de leurs résultats, en particulier lors des conseils d'école.

**Nous nous engageons à soutenir les collègues dans ces démarches et nous intervenons ensemble en direction de la DASEN.**